



## INTERPELLATION DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

*L'Union Départementale des Associations Familiales a pour mission d'assurer la défense et la représentation des intérêts de l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics, et de gérer tout service d'intérêt familial. C'est une « chambre consulaire » en charge des questions familiales dans le département.*

*Dans la cadre de ses missions inscrites dans le code de l'Action Sociale et des Familles, l'UDAF du Cantal a souhaité vous présenter ses propositions en faveur des familles réunies dans un pacte quinquennal élaboré au plan national, éclairées des besoins spécifiques au Cantal.*

### **Pourquoi les UDAF demandent le renforcement de la politique familiale ?**

Parce que les familles sont le moteur de la cohésion sociale par l'éducation qu'elles donnent aux jeunes et la transmission de principes de vie qui préparent au civisme, à la solidarité et à la responsabilité ;

Parce que les familles sont un point d'ancrage sécurisant dans une société de plus en plus instable et donc anxiogène ;

Parce que les familles sont aussi un acteur incontournable de la transition vers une économie plus efficiente, plus solidaire et plus respectueuse des ressources naturelles et de l'environnement ;

Il est urgent de redonner confiance aux familles par une politique familiale dynamique sur le long terme.



1

### **Renforcer la politique familiale par un engagement dans la durée, un financement pérennisé, des lois concertées et prenant mieux en compte l'intérêt général des familles**

- Voter en début de quinquennat une loi de programmation sur la politique familiale fixant les objectifs de l'État en faveur des familles
- Asseoir la politique familiale par un financement lisible, pérenne et dynamique
- Intégrer dans les projets de loi, une étude d'impact sur la vie des familles

2

### **Améliorer le niveau de vie des familles en tenant mieux compte des charges de familles dans la compensation**

- Revenir à l'universalité des allocations familiales
- Intégrer systématiquement la composition familiale dans la fiscalité tant locale que nationale
- Rétablir le versement de la prime de naissance avant la naissance
- Prendre en compte les charges de familles dans les minima sociaux

3

### **Soutenir la fonction éducative des parents en restaurant le lien parents-école, et en soutenant les parents dans l'exercice de la parentalité**

- Investir dans l'école primaire et les apprentissages fondamentaux
- Renforcer le lien parents-école et animer les espaces parents dans les établissements scolaires
- Développer une école inclusive pour les enfants différents : handicap, adoption,...
- Renforcer les schémas départementaux des services aux familles et augmenter les crédits « parentalité ».

4

### **Prévenir les ruptures et respecter l'intérêt de l'enfant par le développement de la prévention et des accompagnements familiaux (médiation familiale, espace de rencontre...)**

- Organiser un véritable service public de la médiation familiale et des espaces rencontres afin d'assurer leur pérennité
- Rétablir la place du Juge dans les procédures de divorce
- Améliorer les aides aux logements pour les parents isolés.

**5****Innover pour développer une offre d'accueil de la petite enfance offrant des réponses souples diversifiées et adaptées aux territoires**

- Accompagner le libre choix des familles dans les modes de garde
  - Faciliter le recours à l'assistant maternel
  - Développer le nombre de place en collectif
  - Favoriser l'innovation : itinérance,...
- Dynamiser le congé parental
  - Mieux rémunérer en % du salaire
  - Rétablir sur 3 ans sans obligation de partage

**6****Promouvoir la conciliation vie familiale et vie professionnelle tout au long de la vie**

- Garantir ce droit en intégrant ce thème dans les négociations d'entreprise
- Évaluer les raisons de l'échec du crédit impôt-famille, le réformer et l'ouvrir aux dispositifs de soutien aux salariés aidants familiaux
- Autoriser le fractionnement du congé parental au-delà de l'âge d'entrée à l'école
- Augmenter la durée du congé proche aidant
- Promouvoir le télétravail encadré

**7****Développer des logements adaptés aux besoins des familles**

- Soutenir la construction et la rénovation des logements locatifs sociaux à prix compatible avec les revenus des occupants
- Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique
- Garantir la solvabilisation des aides aux logements

**8****Consolider la couverture maladie et la politique de santé des familles**

- Renforcer les politiques de prévention à la santé tout au long de la vie : P.M.I., médecine scolaire, universitaire, médecine du travail, bilan de santé après 60 ans,...
- Lutter contre les déserts médicaux (notamment des spécificités) en permettant un réel accès aux soins sur les territoires ruraux
- S'assurer d'une offre de soins à tarif opposable sur l'ensemble du territoire
- Rendre plus lisibles et efficaces les contrats des complémentaires santé et généraliser la dimension familiale

**9****Accompagner les solidarités familiales intergénérationnelles en soutenant les générations pivots fortement mises à contribution et en accompagnant mieux les jeunes adultes**

- Soutenir et accompagner l'engagement des aidants familiaux
- Développer l'information et le soutien aux tuteurs familiaux
- Renforcer l'accès des jeunes à leurs droits

## 10 Encourager l'engagement solidaire et l'autonomie

- Soutenir le bénévolat, reconnaître les parcours en termes d'acquisition de compétences, de points retraite ...
- Revisiter les accompagnements éducatifs et sociaux avec la nécessité de développer la capacité d'agir des personnes.

*Ces dix propositions forment un tout, rappelant ainsi que la politique familiale n'est pas qu'une question de prestations, mais est aussi une question d'équipements, de services et d'amélioration des conditions de vie des familles.*

*L'UDAF souhaite être un interlocuteur permanent du député sur tous les sujets concernant les familles.*